

QUESTIONS

(Les questions auxquelles un député requiert une réponse orale sont marquées d'un astérisque.)

LES FRAIS D'ENTRETIEN DES DÉTENUS

Question n° 22—M. Orlikow:

1. A quel montant s'est élevé, en moyenne, le coût d'entretien d'un détenu en les années 1962,

1963, 1964 et 1965 dans les a) institutions fédérales de tous genres, b) institutions à sûreté maximum, c) institutions à sûreté moyenne, d) institutions à sûreté minimum, e) camps agricoles et de travail?

2. Combien de récidivistes du sexe masculin ont été admis dans chacun des pénitenciers canadiens en les années 1962, 1963, 1964 et 1965?

L'hon. L. T. Pennell (solliciteur général):

1. Le coût moyen d'entretien d'un détenu durant les années 1962, 1963, 1964 et 1965 est comme suit:

	1962-1963	1963-1964	1964-1965
a) institutions fédérales de tous genres	\$2,753.83	\$2,743.98	\$3,074.51
b) institutions à sécurité maximum	2,624.03	2,650.84	2,964.67
c) institutions à sécurité moyenne	3,135.12	3,054.78	3,464.15
d) institutions à sécurité minimum	2,572.65	2,687.99	3,019.92
e) camps de travail	2,261.09	2,408.54	2,595.78

Les statistiques relatives aux camps agricoles ne sont pas disponibles, dû au fait que le coût d'opération et d'entretien de ces camps est chargé aux comptes de l'institution-mère.

2. Le tableau suivant indique le taux de récidive en relation de personnes de sexe masculin admises dans chacun des pénitenciers canadiens en les années 1962, 1963, 1964, 1965: